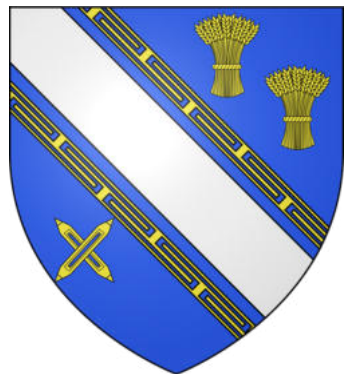




LE TARDENEVILLIEN

Le bulletin d'informations de la commune de Ville-en-Tardenois



LE MOT DU MAIRE

par Thierry Briançon

Chères Tardenevilliennes, chers Tardenevilliens,

L'année 2024 s'est clôturée avec deux nouveaux équipements majeurs pour notre commune : une zone de loisirs et une déchetterie.

Le premier équipement communal a trouvé très rapidement son public et est devenu un lieu de rencontre intergénérationnelle. Chaque jour, vous vous retrouvez soit pour pratiquer un match endiablé sur le City stade, ou un entraînement de basket pour améliorer votre shoot à trois points et enfin, effectuer les plus belles figures sur le skate park.

Je remercie l'école qui a participé à faire de ce lieu un endroit où l'art s'exprime, le rendant encore plus accueillant.

Le deuxième, si sa première fonction n'est pas la convivialité, il vous a rapidement séduit et accueille tous vos déchets dans un endroit sécurisé en respectant les dernières normes de tri. *Petit rappel : les champs et les bois alentours ne sont pas équipés pour recevoir les déchets. Tout auteur de dépôt sauvage est passible d'une amende de 1500 euros et de poursuites pénales.*

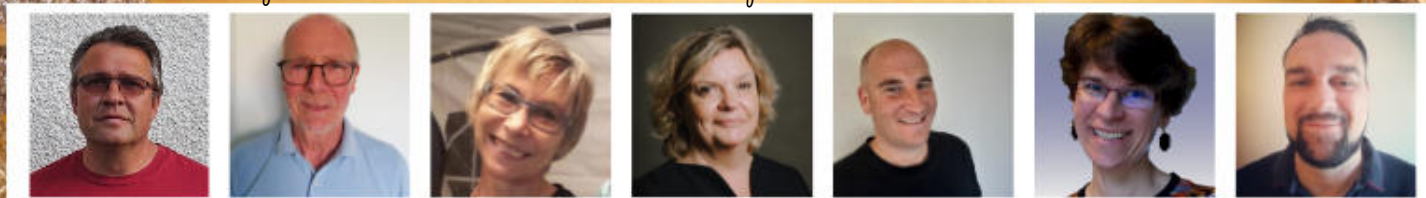
L'année écoulée nous a permis également de nous retrouver autour de moments conviviaux. L'organisation de ces événements est régulièrement le fruit d'une collaboration entre la Commune et l'Association "Le Village". Merci à eux pour leur bénévolat, cet engagement pour lequel j'ai beaucoup de respect et d'admiration, renforce les liens et l'identité de notre village.

Notre commune en 2025 et les années suivantes continuera à se développer mais il nous faut rester raisonnable, la réalité économique nous oblige à gérer en "bon père de famille" pour assurer un avenir serein à notre communauté.

Bonne lecture !

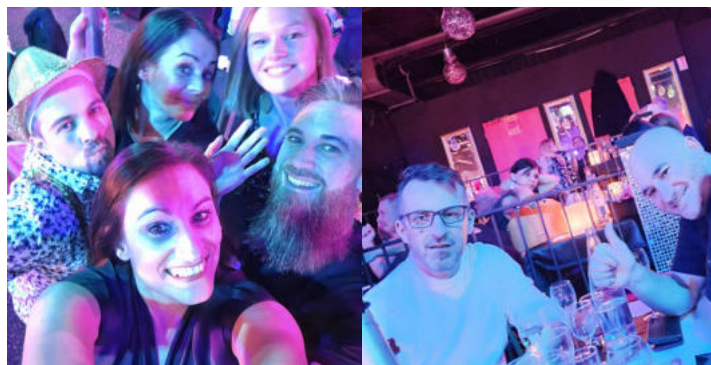


Thierry Briançon et le Conseil Municipal vous souhaitent une bonne année 2025 !





Les événements organisés par l'association "Le Village" en 2024



12/01

Soirée "années 80" au K

C'est sur des rythmes endiablés que 55 habitants de Ville-en-Tardenois ont chanté et dansé le Samedi 12 Janvier. Cette soirée a remporté un franc succès.

03/02

Soirée Loto

Chiffres fétiches, porte-bonheur, grigris... Le loto n'est pas démodé et attire toujours de nombreux passionnés. À Chaumuzy, 130 personnes étaient présentes.



16/03

Sortie ados



26 adolescents de Ville-en-Tardenois se sont rendus à Reims pour une sortie karting accompagnés de 6 bénévoles. Après des premiers tours de piste assez prudents, ils ont ensuite mis les gaz pour un grand prix très disputé. Cette activité très prisée des jeunes a été suivie par un laser game, divers jeux et un dîner au Burger King.

**07/04**

La chasse aux oeufs de Pâques

Des enfants, des chocolats, des jeux, des sourires,
un petit rayon de soleil.
Quoi demander de mieux ?

**21/05**

La brocante

Malgré les deux heures de pluie au matin, la brocante 2024 fut encore une belle édition avec 115 emplacements réservés. Marjorie Genel, la présidente de l'association "Le Village" remercie de nouveau les bénévoles pour leur investissement et les volontaires pour la « remballe ».

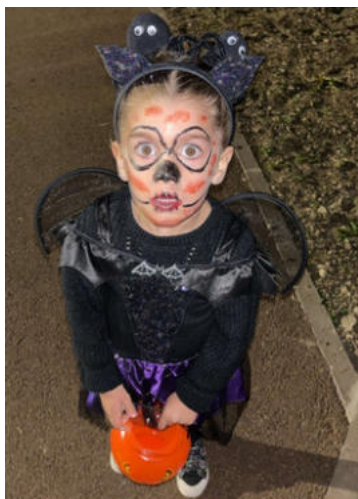


23/06 Ville-en-Fête organisée par la municipalité avec l'aide de l'association "Le Village" a été annulée en raison du mauvais temps.

31/10

Halloween

Un « bal de petits monstres » a été organisé dans le city stade décoré pour l'occasion. La fête s'est terminée par un lâcher de lanternes.





©Batistand

Le marché de Noël a eu lieu le 7 décembre sur la place devant la mairie. Quelques jours avant, les petits Tardenevilliens avaient décoré le village.

Le Conseil Municipal souhaite remercier chaleureusement Monsieur et Madame Lejonc qui ont fait don de leurs nombreuses décorations lumineuses extérieures. La commission "Noël" se réunira en cours d'année pour réfléchir à leur future disposition en décembre 2025.



Merci aux artisans et commerçants locaux pour leur présence sur le marché de Noël :

- Esthetiqu'Evasion : coffrets et cartes cadeaux
- Le temps d'une création : bougies parfumées
- Laura crochet à la main : articles en crochet
- La Fine Fleur Design : bijoux en résine époxy avec inserts de fleurs séchées
- Les caissettes de Champre : éleveurs de blondes d'Aquitaine et vente directe de viande bovine
- Arnaud Traiteur : artisan traiteur depuis 2008
- La Gourmandise du Tardenois : boulangerie, pâtisserie, vente de chocolats, pains d'épices...
 - Brasserie Artisanale Masclaux
 - Emmanuelle Olguin et ses BD jeunesse
 - Au Rucher d'Amélie
- L'Herbier des Saveurs : production d'infusions et aromates
 - Corinne Meunier : artisane du cuir
- Sophie Lallement : vente de foulards Letol
- Studio LP Louchet Pauline : photographe, vidéaste, création de logo d'entreprise, création de carterie personnalisée
- Du Jardin à la maison : créations de tableaux/murs végétaux stabilisés
- Beauté Nuancée : salon de manucure





© Studio LP

ANIMATIONS

Le Père Noël de passage sur le marché de Noël

C'est un moment inoubliable que l'on aime savourer en famille : la rencontre du Père Noël. Depuis son départ de Laponie, le temps de quelques heures, il nous a fait l'honneur de passer en avant première par Ville-en-Tardenois pour émerveiller les petits et les grands !



Et pour immortaliser ce précieux moment, une photo avec le Père Noël a été offerte à chaque famille tardenevillienne (ayant un enfant jusqu'à 10 ans) qui s'est déplacée sur le marché de Noël pour voir la star de la journée. Les enfants ont reçu également quelques cadeaux, chocolats et ont pu se faire maquiller gratuitement. **Merci à l'Association "Le Village"** (Marjorie, Fabienne, Alexandrine, Aurore, Amélie, Josette, Laëticia, Ludovic, Josselin), au Père Noël, au Studio LP Louchet Pauline Photographe à Sarcy pour les photos des bénévoles en action et de Monsieur Baudouin en très bonne compagnie.



© Studio LP



© Studio LP

CCAS

Repas des seniors : ambiance chaleureuse garantie !

Cette année, la sortie organisée par le Centre Communal d'Action Sociale pour les seniors de la commune, âgés de 65 ans et plus avait lieu au Domaine du Port-aux-Perches dans l'Aisne.

Après une croisière commentée sur une péniche à la découverte des paysages bucoliques du Canal de l'Ourcq, les 43 seniors de Ville-en-Tardenois ont été invités à rejoindre la guinguette au son de l'accordéon pour y déguster un délicieux repas. C'est alors que sont entrés en scène des artistes aux multiples facettes (show transformiste et revue). Un spectacle plein de strass et paillettes, où humour, dérision et émotion étaient au rendez-vous. Le retour à Ville-en-Tardenois a eu lieu vers 19h30. Des colis ont été distribués courant décembre aux personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas venues le 17 octobre à la sortie et **aux personnes qui viennent habituellement** mais qui n'ont pas pu venir pour cause de problèmes de santé.



Le CCAS a surtout vocation à venir en aide aux habitants de la commune confrontés à des difficultés financières, à des situations d'isolement ou qui souhaitent être orientés vers des services sociaux.

Si besoin, contactez le 03 26 61 82 82.



Permanence gratuite :
mardi 13h30 – 16h30

*à votre domicile sur RDV

**CLIC Paysages de
Champagne**

Maison de santé
32 boulevard de Varennes
51700 Dormans
03 26 53 91 36

clic.paysagesdechampagne@dormans.fr
www.dormans.fr/senior (rubrique Le CLIC)



SOCIAL

Le CLIC : écoute et soutien pour les seniors

Vous avez plus de 60 ans ? Vous accompagnez une personne de plus de 60 ans ?

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil gratuit et de proximité. Il informe, conseille, oriente les personnes retraitées et leur entourage*.

Le Bus France Services, une aide aux démarches en ligne



Gratuit et sans rendez-vous, le Bus France Services permet d'apporter, une demi-journée par mois, une écoute, des conseils de premier niveau, et une **aide pour effectuer des démarches administratives en ligne** dans des domaines variés : santé, famille, retraite, logement, impôts, état civil, accès aux droits...

En effet, la labellisation France Services permet d'avoir des **échanges facilités avec 9 opérateurs nationaux** : Caf, Carsat, CPAM, Finances Publiques, La Poste, MSA, Pôle Emploi, les tribunaux judiciaires et les services de l'Etat, ainsi qu'avec la MDPH de la Marne et les services du Département.

Un ou deux travailleurs sociaux spécialement formés accueillent les usagers dans le respect de la confidentialité en leur offrant un accompagnement spécialisé.

 Prochaines permanences de 9h15 à 12h15 (à côté de la boulangerie "La Gourmandise du Tardenois")

- jeudi 13 février 2025
- jeudi 13 mars 2025
- jeudi 10 avril 2025
- jeudi 05 juin 2025...

Le garage Collart délocalisé à Chambrecy



À la suite d'un incendie survenu le 17 Février 2024, le garage Collart de Ville-en-Tardenois s'est retrouvé pendant plusieurs mois sans espace professionnel.

Malgré des périodes de doutes bien naturelles dans ces circonstances, Damien et Alvanie Collart ont su rebondir et ont recréé à Chambrecy un atelier pour assurer l'entretien et la réparation de vos véhicules. Ils vous y accueilleront comme toujours avec le sourire.

Garage Collart

4 rue de la Barbe aux Canes
51170 Chambrecy
 06 87 14 26 18



La médiathèque fait "peau neuve"

Des travaux de rénovation ont été entrepris, le changement du mobilier est en cours pour optimiser l'accueil des usagers (enfants et adultes), le pôle du Tardenois investit dans de nouvelles collections en l'occurrence des BD, sans oublier la mise en place d'ateliers numériques qui seront prochainement proposés.

Suite au départ en retraite de Mme Sylvie DERAS à la médiathèque, un agent sous contrat pallie actuellement au remplacement dans l'attente du recrutement définitif qui devrait être finalisé courant janvier.



VIE LOCALE

Une nouvelle infrastructure de loisirs à Ville-en-Tardenois

Il était attendu ! Le voici accessible. A travers la réalisation du city stade, la municipalité a répondu à une forte attente des jeunes Tardenevilliens.

Depuis le mois de septembre, les habitants disposent d'un terrain multisports gratuit et en accès libre tous les jours.

Composé d'un terrain de basket, d'un terrain de foot, de 2 pistes d'athlétisme et d'un skate park, ce nouvel équipement sportif offre aujourd'hui un bel espace de détente, de loisirs et de rencontres aux habitants. « *Nous avons réalisé un équipement pluri-disciplinaire pour permettre à tous les jeunes (ou moins jeunes) de pratiquer le sport qu'ils souhaitent* » explique Monsieur le Maire, Thierry Briançon.



Depuis leur élection, les élus de la commission « city stade » avaient visité à plusieurs reprises d'autres terrains multisports dans les villages alentours afin de tester et donner leur avis sur les différentes possibilités d'aménagement et de matériel.

Une fois leurs avis recueillis, la commune a sélectionné le prestataire répondant aux attentes.

Les demandes pour recevoir les subventions ont été envoyées aux différents organismes concernés.

Une participation d'environ 80% des travaux devrait être reçue au total. Les sommes seront détaillées dans un prochain numéro du Tardenevillien lorsque la commune les touchera intégralement.



Un espace de proximité

Le city stade, plus qu'une infrastructure, a été pensé et réalisé comme un espace de convivialité et de proximité où les utilisateurs peuvent échanger, partager et passer du temps ensemble. Des arbres ont été plantés et d'autres équipements comme des tables, des bancs... seront installés courant 2025.



Un outil pédagogique

Implanté près de l'école élémentaire, le city stade comble aussi un manque d'équipement de ce type pour les scolaires et devient ainsi un outil pédagogique au service des enseignants. Ils pourront en effet profiter de la structure pour le sport et les loisirs pendant le temps scolaire grâce à une convention d'utilisation signée entre la commune et le Grand Reims.

Dans le cadre d'un projet d'école, les élèves de CM1 et CM2 ont décoré en octobre dernier deux plots en béton ainsi que l'escalier sur le terrain multisports. Ils étaient assistés d'un artiste de Reims, Thomas Artis. Emmanuelle Olguin, conseillère municipale, dessinatrice et autrice de BD, a accepté de décorer le 3ème plot au printemps 2025.



Un lieu sécurisé

Il est demandé à chaque utilisateur de prendre soin et de respecter ce nouveau lieu dédié aux loisirs. Pour assurer la sécurité de cette infrastructure et des usagers, l'accès n'est possible que par les piétons, le conseil municipal réfléchit à une future installation d'une caméra de vidéoprotection.



BUDGET

Rappel du budget 2023 et principales dépenses communales en 2024

Le Conseil Municipal a adopté en début d'année 2023, un budget (prévisions maximales de recettes et dépenses), en tenant compte des reports positifs des années précédentes, soit :

- **Equilibre recettes/dépenses en fonctionnement pour un montant prévisionnel de : 943 094 €**
- **Equilibre recettes/dépenses en investissement pour un montant prévisionnel de : 540 906 €**

En réalité, fin 2023 le compte administratif s'établit comme suit :

- **Dépenses réelles en fonctionnement : 429 499 €**
- **Recettes réelles en fonctionnement, y compris report 2022 : 1 017 484 €**
- **Dépenses réelles en investissement : 76 714 €**
- **Recettes réelles en investissement, y compris report 2022 : 340 966 €**

Le budget 2024 est reparti avec un excédent en fonctionnement de : 587 985 € et un excédent en investissement de : 264 252 €

L'endettement de la commune



La commune supporte le remboursement des emprunts : un emprunt souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE NORD EST en 2002 jusqu'en 2027, capital restant dû au 31/12/2023 : 59 647 € (travaux de voirie) et un emprunt souscrit auprès de la CAISSE DES DEPOTS, en 2016 jusqu'en 2035, capital restant dû au 31/12/2023 : 323 400 € (travaux centre bourg hors commerces).

Les recettes de la commune



Les principales recettes communales proviennent d'une part des taxes foncières propriétés bâties et non bâties dont **les taux communaux n'ont ni augmenté et ni diminué** (la base est révisée par les services de l'Etat) et d'autre part, des dotations de l'état.

En 2023, la vente du terrain déchetterie au Grand Reims a rapporté la somme de 36 402 €.



Les dépenses de la commune

La commune a également procédé à l'achat de matériel et agencement dont une table de pique-nique installée au Parc de la Petite Source, un projecteur "Gobo" pour les fêtes de Noël (projecteur placé sur la place centre bourg) et le début des travaux pour la plaine de jeux, rue des 4 vents.

Les divers travaux de rénovation en urgence à la gendarmerie en 2023 suite à des soucis d'inondation du bureau, infiltration d'eau dans la cuve à fuel, problèmes de chauffage se sont élevés à 14 400 € avec un remboursement assurance de 5950 €. D'autres travaux, toiture bureau et aménagement circuit chauffage sont sur le budget 2024.

Pour l'année 2024, le budget a été voté en équilibre, fonctionnement : 1 001 418 euros, investissement : 556 345 euros.

Budget 2024, dépenses prévues et réalisées :

Achat matériel : équipement tracteur communal pour la saison hivernale, tondeuse autoportée.

Des tables pour la salle de réunion rez de chaussée Mairie, des décorations de Noël.

Engazonnement et aménagement du cimetière.
Des aménagements et réparations urgentes à la Gendarmerie ont été effectués début 2024 (suite de 2023).

Des travaux concernant la sécurité des piétons (signalétique passages piétons) réduction vitesse sur rue Charles de Gaulle avec présence « écluses » et aménagement places de parkings.

L'aménagement de la plaine de jeux, city stade, basket, skatepark, plantation arbres, pelouse se termine, le règlement est en cours, des subventions et le remboursement FCTVA sont attendus en 2025, les chiffres exacts seront relatés dans le prochain journal communal. L'achat de tables jeux/pique nique et de bancs sera soumis au Conseil Municipal pour le budget 2025.

La Commune a cédé au propriétaire du 1 route d'Aulnay, la terrasse faisant partie de son immeuble soit 101 mètres carrés pour 5 050 euros.

En ce qui concerne le Budget Annexe Commercial, Monsieur Jamal SIDKI s'est rendu acquéreur et est devenu propriétaire des murs de son commerce « UTILE ». Les murs du magasin « Arnaud Traiteur » et le « distributeur automatique de billets » restent propriété de la Commune.

La transaction a eu lieu dans les conditions prévues lors de la signature du bail à Monsieur SIDKI en novembre 2016, soit le prix du bâtiment déduction faite des loyers depuis le début du bail, ce qui permet à la Commune de rembourser le solde du prêt souscrit en 2016 lors de la construction.

Ce résumé 2024 sera confirmé et complété en 2025 dès le vote du compte administratif.



VIE LOCALE

Déchetterie, le geste de tri à proximité

10 mois après les premiers coups de pioche, la nouvelle déchetterie de Ville-en-Tardenois est entrée en service début juillet 2024 en remplacement de la déchetterie mobile route d'Aulnay.

L'équipement financé intégralement par le Grand Reims sur un terrain communal acquis par ce dernier dispose de neuf quais correspondants aux différentes familles de déchets.

Il est également équipé de panneaux photovoltaïques qui alimentent les bâtiments du pôle territorial et du gymnase de Ville-en-Tardenois.

Une nouvelle benne dédiée au réemploi sera mise à disposition cette année afin d'approvisionner la future ressourcerie du Grand Reims.

Horaires d'ouverture : Mardi et vendredi : de 9h à 12h, Mercredi et jeudi de 14h à 18h, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (**dernier accès 15 minutes avant la fermeture**)



Chemin de la Garenne

Cette année a vu la finalisation de la réfection du Chemin de la Garenne par le Grand Reims pour le plus grand plaisir des riverains.

A VILLE-EN-TARDENOIS

Jeux de cartes et de société

Bonne
ambiance
garantie !

ENVIE DE PASSER UN MOMENT CONVIVIAL
UN APRES-MIDI PAR SEMAINE ?



TOUS LES MARDIS DE 14h à 17h

(salle du RDC de la mairie)

Goûter participatif (chacun amène ce qu'il veut, cafetière et bouilloire à disposition).

Renseignements : Mr et Mme LOUTZEK
06 63 00 64 54



Jeux de cartes et de société
tous les mardis de 14h à 17h,
dans la salle du RDC de la
mairie.

Contact : 06 63 00 64 54

Cours d'échecs pour enfants
et adultes

- tous les mardis, à la mairie de
17h à 19h

- tous les mercredis entre 14 h
et 16h à la bibliothèque (pris
en charge par la Communauté
Urbaine du Grand Reims).

Contact :

pole.tardenois@grandreims.fr
ou 03 26 61 85 95

COURS DE JEU D'ÉCHECS

Tous les mercredis à la médiathèque
de VILLE EN TARDENOIS !

Animés par Didier Fantuz - Association du Cercle d'Échecs de Fismes



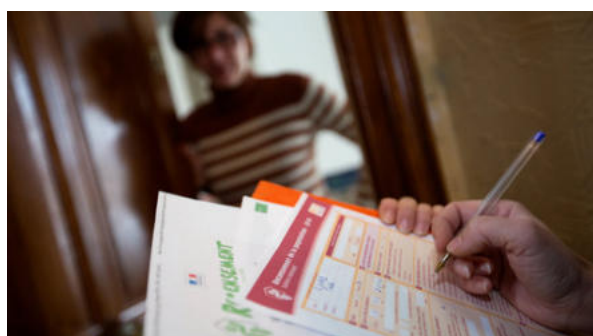
De 14 h à 15 h : adultes et enfants de plus de 12 ans
De 15 h à 16 h : enfants de 6 à 11 ans

RECENSEMENT

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la
population est un acte civique,
obligatoire qui concerne tout
le monde et qui profite à tous.
Le recensement permet entre
autres d'établir la population
officielle de chaque commune.

Les chiffres du recensement de la
population permettent aussi de
connaître les besoins de la population
actuelle (transports, logements, écoles,
établissements de santé et de retraite,
etc...) et de construire l'avenir en
déterminant le budget des communes.



**C'est encore plus simple sur
internet !**

Des codes vous seront remis
prochainement pour vous
recenser à compter du 16
Janvier 2025.

Si vous ne pouvez pas
répondre par internet, l'agent
recenseur vous remettra les
questionnaires papiers.

Vous conviendrez d'un
rendez-vous pour qu'il vienne
les récupérer.

C'est sûr !



Vos données sont
protégées. L'Insee est le
seul organisme habilité à
exploiter les
questionnaires et cela de
façon anonyme.

Les deux agents
recenseurs : Frédérique
DEMONT et Claire-
Elisabeth DEMONT se
partageront le village par
district.

Elles auront leur carte
d'agent recenseur.
Ne laissez pas d'autres
personnes rentrer chez
vous.

Le recensement de la
population est gratuit.

Ne répondez pas aux sites
frauduleux qui vous
réclament de l'argent.



Commémoration du 14 Juillet

La cérémonie du 14 Juillet a été cette année encore l'occasion de féliciter les enfants passant en 6ème. Ils se sont vus remettre une BD sur l'histoire de la Marne et un verre de l'amitié a été servi en fin de matinée au « parc de la Petite Source ».



©Nicolas Aubin

Commémoration du 11 Novembre

Cette 106ème cérémonie de commémoration de l'Armistice 1918 a regroupé les Tardenevilliens et leurs familles au monument aux Morts à 16h pour se recueillir et se souvenir des douloureuses années passées par leurs aïeux sur le front de guerre dans des conditions extrêmes. Ensuite, un concert organisé par la municipalité a été donné à l'église par le trio « Cornaline ». A cette occasion, 248 € ont été récoltés pour l'association rémoise "Roseau" qui aide les enfants atteints de cancer et de leucémie. L'après-midi s'est achevé par un vin d'honneur à la mairie.

Une formation pour apprendre les gestes qui sauvent

Le Conseil Municipal, associé à la caisse locale du Châtillonnais-Ardre et Tardenois de Groupama (qui a intégralement financé les 2 formations soit 30 personnes en tout), a organisé une action visant à promouvoir les gestes de premiers secours. Deux sessions de formation de 3h chacune ont été proposées au printemps dans les locaux de la mairie. Le formateur a transmis les bons gestes à réaliser lors d'une hémorragie externe ou d'un arrêt cardiaque. Pour rappel, il y a **3 défibrillateurs** à Ville-en-Tardenois : **un sur la façade de la mairie, un sur le mur du "Utile" (anciennement "Cocci Market")** et un sur le mur près de la cantine.



La ligne Express 6 en complément du TAD et du covoiturage

Retrouvez toutes les infos : itinéraires, horaires, tarifs... [sur www.grandreims-mobilites.fr](http://www.grandreims-mobilites.fr) ou au 09 69 39 29 20 (appel non surtaxé).

Vous pouvez acheter un ticket 1 heure auprès du conducteur ou envoyer 1H au 93093, pour recevoir un ticket SMS (un SMS de confirmation doit vous être envoyé avant la montée à bord).

E6

► REIMS Gare Clairmarais

HORAIRES APPLICABLES À COMPTER DU 9 DECEMBRE 2024

Ville en Tardenois > Reims Gare Clairmarais														
Du lundi au samedi														
VILLE EN TARDENOIS	6:40	7:40	8:40	9:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40	19:40
SARCY	6:45	7:45	8:45	9:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45
TRAMERY	6:51	7:51	8:51	9:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51	18:51	19:51
FAVEROLLES ET COEMY	6:54	7:54	8:54	9:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54	18:54	19:54
TRESLON	6:58	7:58	8:58	9:58	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:58	16:58	17:58	18:58	19:58
ROSNEY	7:04	8:04	9:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:04	20:04
GUEUX	7:09	8:09	9:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:09	20:09
THILLOIS	7:14	8:14	9:14	10:14	11:14	12:14	13:14	14:14	15:14	16:14	17:14	18:14	19:14	20:14
MILLESIME	7:18	8:19	9:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:19	17:19	18:19	19:18	20:18
REIMS CLAIRMARAIS	7:27	8:29	9:27	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:27	16:29	17:29	18:30	19:27	20:27

E6

► VILLE-EN-TARDENOIS

HORAIRES APPLICABLES À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2024

Reims Gare Clairmarais > Ville en Tardenois														
Du lundi au samedi, du 2 septembre 2024 au 28 juin 2025														
REIMS GARE CLAIRMARAIS	6:51	7:50	8:49	9:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:49	17:49	18:49	19:49
MILLESIME	7:00	8:00	8:59	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	16:59	18:00	18:58	19:58
THILLOIS	7:04	8:05	9:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:05	17:04	18:05	19:02	20:02
GUEUX	7:09	8:10	9:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:10	17:09	18:10	19:07	20:07
ROSNEY	7:14	8:15	9:14	10:14	11:14	12:14	13:14	14:14	15:14	16:15	17:14	18:15	19:12	20:12
TRESLON	7:20	8:21	9:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:21	17:20	18:21	19:18	20:18
FAVEROLLES ET COEMY	7:24	8:25	9:24	10:24	11:24	12:24	13:24	14:24	15:24	16:25	17:24	18:25	19:22	20:22
TRAMERY	7:27	8:28	9:27	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:27	16:28	17:27	18:28	19:25	20:25
POILLY	7:30	8:31	9:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:31	17:30	18:31	19:28	20:28
SARCY	7:33	8:34	9:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:34	17:33	18:34	19:31	20:31
VILLE EN TARDENOIS	7:38	8:39	9:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:39	17:38	18:39	19:36	20:36



MERCI POUR VOTRE AIDE PRÉCIEUSE !

Le Conseil Municipal tient à remercier chaleureusement tous les habitants bénévoles ainsi que les enfants qui se sont mobilisés dans la joie et la bonne humeur les Samedis 8 Juin et 5 Octobre 2024 pour désherber manuellement le cimetière.

CIMETIERE

Végétalisation du cimetière : l'alternative douce au desherbage

Contrairement aux cimetières anglo-saxons typiquement verdoyants, la grande majorité des cimetières français sont conçus de manière standard, c'est-à-dire avec peu de verdure, très largement minéralisés et bétonnés, aboutissant à l'idée que toute mauvaise herbe doit être éradiquée.

Les élus de la commune travaillent à trouver des solutions alternatives depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières.

Le désherbage manuel est très onéreux si on fait appel à une société, chronophage et relativement peu efficace. C'est un travail long, qui demande de la patience, pour trouver la meilleure solution qui permettra de maintenir le cimetière dans un état d'entretien propice au recueillement des familles.

Des travaux d'engazonnement ont été effectués dans le cimetière début novembre : cette végétalisation par hydromulching consiste à déposer une couche de substrat de matière organique et de semence à croissance lente en lieu et place du gravier et des petits cailloux pour faire éclore, à terme, un tapis de verdure naturel, dense et sain.



Ce processus permet de :

- demander un entretien raisonné en termes de moyens humains et modéré au niveau financier
- redonner sa place au végétal et rendre ce lieu de mémoire plus apaisant favorisant le recueillement des familles
- développer davantage la biodiversité

Ce qui change pour vous qui vous rendez au cimetière ?

Il ne faudra arracher que les herbes hautes et laisser ce qui couvre le sol, ne pas utiliser de produit chimique afin de ne pas détruire le travail de végétalisation qui a été commencé, tolérer l'herbe et certaines plantes basses entre les intertombes.

Anticipez vos demandes de carte d'identité et passeport !

La mairie de Ville-en-Tardenois est équipée de la station pour réaliser les cartes d'identité, les passeports et France Identité. Il est impératif de contacter la mairie au :
03 26 61 82 82 ou par email : mairie.villentardenois@wanadoo.fr pour prendre rendez-vous et connaître les documents nécessaires à apporter !

Artisans et commerçants : la vitalité de notre commune

Le commerce et l'artisanat constituent une richesse et un atout économique. Ils offrent aux habitants des services de proximité, qui conjuguent facilité d'accès et qualité d'accueil. Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, professionnel sur la commune de Ville-en-Tardenois et vous n'êtes pas dans la rubrique "vie quotidienne" du site internet <https://mairie-ville-en-tardenois.fr>, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



Nouveaux habitants ?

Si vous êtes arrivé(e)s depuis peu sur la commune de Ville-en-Tardenois, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie pour qu'on vous présente votre nouveau cadre de vie et à venir lors des différentes manifestations tout au long de l'année.

Lutte contre les cambriolages : ayez les bons réflexes !



La commune n'autorise AUCUN DEMARCHAGE à domicile, ne laissez entrer personne chez vous !

Traditionnellement, le passage à l'heure d'hiver s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation.

Voici quelques conseils en cas d'absence de votre domicile :

- informez votre entourage de votre absence (famille, ami, voisin...) et confiez-leur une clé le cas échéant,
- ne laissez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant votre absence,
- ne laissez pas de clé cachée dans le jardin ni sur la serrure intérieure d'une porte vitrée,
- allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur,
- faites relever votre courrier,
- vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc ...),
- fermez votre portail et votre garage,
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile,
- si vous avez des objets de valeur, photographiez-les et mettez-les dans un endroit sûr.

Un système d'alarme, même s'il peut parfois être onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété...) composez immédiatement le 17. N'intervenez jamais vous-même.

REMERCIEMENTS

Une aide précieuse au service de la commune !



Mille mercis à
**Jean-Marie
Baudouin** pour
son énergie
déployée de
nouveau cette
année à

distribuer dans toutes les boîtes aux lettres
les informations importantes venant de la
mairie et de l'Association « Le Village ».



LES VOEUX DU MAIRE

Thierry Briançon et l'équipe municipale
souhaitent offrir aux habitants, commerçants et
professionnels de la commune un moment
d'échange et de partage lors de la cérémonie des
voeux qui aura lieu le :

VENDREDI 24 JANVIER 2025
à 19h à la mairie

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

AGENDA

Vous trouverez ci-dessous une partie des événements prévus en 2025 par l'association « Le Village ». Si vous avez un peu de temps, l'envie de partager des moments de convivialité, participer à la vie du village, amener des idées neuves, n'hésitez pas et venez rejoindre les bénévoles de l'Association « Le Village », même ponctuellement.

Contact : Marjorie Genel 06 95 39 87 56 / association.levillage@gmail.com

LOTO

Sam. 1er mars à 20h

Un moment convivial organisé
par l'Association « Le Village » à
la salle des fêtes de Chaumuzy.
Restauration et buvette sur
place.

SORTIE "ADOS"

Dim. 18 mai (toute la journée)

Sortie accrobranches et
paintball (sous réserve)



VILLE EN FETE

Dim. 22 juin à 14h

Un moment festif et musical
organisé par la municipalité
en partenariat avec
l'association « Le Village » :
concert, verre de l'amitié,
jeux pour enfants,
adolescents, foodtruck,
buvette...

JEUX DE "PÂQUES"

Dim. 13 avr. 16h à 18h

L'Association « Le Village »
invite les enfants à décorer le
centre de la commune et à
venir s'amuser lors d'un
après-midi de jeux.

BROCANTE

Dim. 8 juin

Un événement incontournable
à Ville-en-Tardenois organisé
par l'Association « Le Village »
qui remporte toujours un franc
succès !



PRATIQUE

Votre avis nous intéresse !

Nous sommes à votre écoute et parce que vos avis comptent, nous avons mis en place la boîte à idées.

Pour cela, il suffit d'envoyer un mail pour nous transmettre vos remarques et suggestions.



communication.vet@yahoo.com

Suivez l'actualité de votre commune sur le site internet...

Ordres du jour des conseils municipaux, comptes rendus des conseils municipaux, revue de presse, travaux en cours...

Faites le plein d'infos utiles sur votre commune en consultant le menu et en naviguant parmi les nombreuses rubriques du site internet !

<https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>

... et soyez informé(e)s en temps réel sur Illiwap en téléchargeant gratuitement l'appli !

Veillez à ce que les notifications soient bien activées dans vos paramètres !

**NUMEROS UTILES**

SAMU : 15

Gendarmerie / Police : 17 (ou 114 par SMS)

Pompiers : 18

Urgence européenne : 112

Violences sur les enfants : 119

Violences conjugales : 3919

Enfants disparus : 116000

Non au harcèlement scolaire : 3020

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 3977

Centre anti-poisons : 03 83 22 50 50

Pharmacie de garde : 3237

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : 03 26 61 82 82

mairie.villentardenois@wanadoo.fr

<https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>



Commune de Ville-en-Tardenois

mardi, jeudi et vendredi : 9H15 / 12H30

mercredi : 14H / 18H

La Poste : 3631

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H / 11H30

Retrouvez également toutes les infos diffusées via Illiwap sur le site internet de la commune : <https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>